

Pet Service Holding annonce l'admission de ses actions à la cotation continue sur Euronext Growth et la mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Gilbert Dupont (Groupe Société Générale)

Zaanstad (Pays-Bas), le 1^{er} septembre 2025 – 7h30 (CEST)



Pet Service Holding, la seule entreprise cotée sur Euronext Growth en Europe entièrement dédiée à la santé et au bien-être des animaux de compagnie, a le plaisir d'annoncer l'admission de ses actions aux négociations en continu et la mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Gilbert Dupont, société de bourse membre du groupe Société Générale.

Négociations en continu pour améliorer la liquidité et la visibilité

Suite à la cotation de Pet Service Holding sur Euronext Growth (Mnémo : ALPET - ISIN : NL0015001HZ9) le 28 juillet 2025, les actions de la société ont été admises à la négociation continue le 28 août 2025, lors d'une cérémonie de la cloche au siège d'Euronext Paris.

La cotation continue sur un marché réglementé améliore considérablement la visibilité de la société et son accès aux capitaux, lui permettant ainsi de stimuler sa croissance organique et externe et de consolider sa position de leader dans le secteur dynamique des animaux de compagnie en Europe. Elle offre également aux investisseurs une meilleure liquidité, facilitant ainsi la négociation des actions de la société.



« Nous sommes fiers de voir nos actions admises à la cotation continue, ce qui facilite l'accès des investisseurs à notre capital », déclare **Ron van Veldhoven, PDG de Pet Service Holding**. « Il s'agit également d'une forte reconnaissance pour toute notre entreprise, et l'ensemble de nos équipes s'engage pleinement à poursuivre notre stratégie efficace d'acquisitions et de développement dans le but de satisfaire nos clients - les propriétaires d'animaux de compagnie - et de créer de la valeur pour nos actionnaires. »



Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Gilbert Dupont

Pet Service Holding a conclu avec Gilbert Dupont un contrat de liquidité et de surveillance du marché portant sur ses actions ordinaires (le « Contrat »), à compter du 1^{er} septembre 2025 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de 12 mois.

Ce contrat est conforme à la décision n° 2021-01 du 22 juin 2021 relative à l'établissement de contrats de liquidité sur actions en tant que pratique de marché admise et au contrat type de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

Ce contrat vise notamment à améliorer la négociation des actions de la Société sur Euronext Growth Paris.

Les ressources suivantes ont été affectées au compte de liquidité :

- 50 000 euros ;
- 0 actions Pet Service Holding.

L'exécution du contrat de liquidité peut être suspendue en cas de survenance des événements ou conditions suivants :

- lorsque toutes les conditions mentionnées à l'article 5 de la décision n° 2021-01 de l'AMF du 22 juin 2021 sont réunies ;
- si le cours de l'action est coté en dehors des seuils fixés, à savoir un minimum de 0,02 € et un maximum de 25,00 € ;
- à la demande de la Société.

A propos de Pet Service Holding

Pet Service Holding NV est un leader dans le domaine des soins aux animaux aux Pays-Bas. Nous visons à nous différencier sur ce marché concurrentiel en rassemblant une gamme de services et en capitalisant sur notre expérience et notre expertise dans ce domaine. En mettant l'accent sur les fournitures pour animaux, la nutrition et les fournitures pour les cabinets vétérinaires, nous sommes bien placés pour répondre aux besoins des animaux et de leurs propriétaires en Europe.

Mnémonique : ALPET (Euronext Growth Paris) - ISIN : NL0015001HZ9

Également cotée sur : NXchange Amsterdam (ISIN : NL00150004O8).

Contacts

Pet Service Holding
Ron van Veldhoven
Président Directeur Général
+31-75-7572685
info@petserviceholding.com

NewCap
Dusan Oresansky
Relations investisseurs
+33 1 44 71 94 92
petserviceholding@newcap.eu